



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Sur la Commune de **GIERES 38610**
Grande Rue et Rue de la Plaine
Au sein de l'ensemble immobilier « **LE MEZ'O** »

APPARTEMENT N°102 AU 1^{ER} ETAGE
situé **11 Grande Rue** d'une surface de **46,63 m2**
AVEC GARAGE ET CAVE
(cadastrés AN 670 et les lots de copropriété 138, 76 et 91)

ADJUDICATION FIXEE LE MARDI 24 OCTOBRE 2023 A 14 HEURES
à l'audience du Juge de l'Exécution des Saisies Immobilières
du Tribunal Judiciaire de **GRENOBLE**
au Palais de Justice - Place Firmin Gautier – **38000 GRENOBLE**

Visite prévue sur place le **jeudi 12 octobre 2023 de 9 h à 10 h**
par le ministère de la **SELARL LEGALACT,**
Commissaires de Justice à **GRENOBLE**

DESIGNATION

Sur la Commune de **GIERES (38610)** – au sein d'un ensemble immobilier volumétrique dénommé « Le MEZ'O » situé Grande Rue et Rue de la Plaine, cadastré section AN n° 670,
et plus particulièrement au sein du volume 1 en copropriété, les lots n° 138, 76 et 91 :

- **Lot n° 138 :**

Un appartement portant le n° C 102 sur le plan du premier étage de la montée C

- avec le droit à la jouissance privative d'un balcon
- les 138/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales
- les 612/10.000èmes des charges d'entretien de la montée C,
- les 489/10.000èmes des charges d'entretien de l'ascenseur C,
- et les 160/10.000èmes des charges d'entretien de la VMC.

- **Lot n° 76 :**

Un garage portant le n° 3 du plan des garages du niveau -1

- Avec 20/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales
- Et les 158/10.000èmes des charges d'entretien des sous-sols,

- **Lot n° 91 :**

Une cave portant le n° 1 du plan des caves du niveau -1

- Avec 2/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales
- Les 255/10.000èmes des charges d'entretien des couloirs de caves,
- Les 1/10.000èmes des charges d'ascenseur du bâtiment A,
- Et les 1/10.000èmes des charges d'ascenseur du bâtiment C.

L'ensemble immobilier a fait l'objet d'un état descriptif de division volumétrique établi aux termes d'un acte reçu par Maître Marie KRAMPAC-DUVERNEUIL, notaire à DOMENE, le 17 mars 2010, publié au Service de la Publicité Foncière de GRENOBLE 1 le 19 mars 2010 sous les références 3804P01 volume 2010 P n° 2143.

L'ensemble immobilier (volume 1) a fait l'objet d'un état descriptif de division-règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître Marie KRAMPAC-DUVERNEUIL, notaire à DOMENE, le 17 mars 2010, publié au Service de la Publicité Foncière de GRENOBLE 1 le 19 mars 2010 sous les références 3804P01 volume 2010 P n° 2145.

Un modificatif d'état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par Maître Marie KRAMPAC-DUVERNEUIL le 6 juin 2012 et publié au Service de la Publicité Foncière de GRENOBLE 1 le 13 juin 2012 sous les références 3804P01 volume 2012 P n° 4423, avec attestation valant reprise pour ordre en date du 17 octobre 2012 publiée au Service de la Publicité Foncière de GRENOBLE 1 le 22 octobre 2012 sous les références 3804P01 volume 2012 P n° 7607.

Un procès-verbal de cadastre en date du 29 janvier 2013 a été publié au Service de la Publicité Foncière de GRENOBLE 1 le 30 janvier 2013 sous les références 3804P01 volume 2013 P n° 696.

CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Le cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SELARL EYDOUX MODELSKI – BASTILLE AVOCATS et déposé au Greffe du Juge de l'Exécution des Saisies Immobilières du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE le 1er mars 2023.

FRAIS - ENCHERES

Les frais préalables seront payables, comme les frais postérieurs par l'adjudicataire EN SUS du prix.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'un avocat inscrit au Barreau de GRENOBLE qui ne pourra être porteur que d'un seul mandat. Les enchères sont pures et simples et chaque enchère doit couvrir l'enchère qui la précède.

MISE A PRIX : 68.000 €

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 6.800 €

Par chèque de banque émis à l'ordre de la CARPA, ou remise d'une caution bancaire irrévocable.

Pour extrait : Pascale MODELSKI, Avocat
www.bastille-avocats.fr

Pour tous renseignements s'adresser à la SELARL EYDOUX-MODELSKI – BASTILLE AVOCATS, Avocats susnommés Tél 04.76.46.27.43 – www.bastille-avocats.fr, et pour prendre communication du cahier des conditions de vente au Greffe du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE, où il est déposé, tous les jours, de 14H à 16H, sauf le MARDI.